JOURNAL OFFICIEL
D'INFORMATION DE NEUCHÂTEL
N° 27 · 53e année
Mercredi 10 novembre 2021

CHOCOLATISSIMO LE FESTIVAL BAT SON PLEIN JUSQU'À SAMEDI

Papilles en fête

Chocolatissimo bat son plein au Péristyle de l'Hôtel de Ville ainsi que dans plusieurs lieux de Neuchâtel. Vous n'avez pas encore découvert les saveurs 2021, ni voté pour votre pièce montée favorite, en chocolat ou en boulangerie? Hâtez-vous: le festival se poursuit jusqu'à samedi. Et pour vous donner envie de goûter à ce fabuleux univers chocolaté, dont le thème est la BD, découvrez nos photos en dernière page! → PAGE 20

BERNARD PYTHON

L'édito

Le monde vu de Neuchâtel

THOMAS FACCHINETTI
Conseiller communal
Dicastère de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale

Le chocolat, c'est comme ça: sur dix personnes, neuf disent qu'elles l'aiment... et la dixième ne l'avoue pas. Depuis 2014, Chocolatissimo réunit à Neuchâtel les fondus de chocolat. Initiée à l'origine au Musée d'art et d'histoire (MAHN) en hommage à Philippe Suchard, inventeur, entrepreneur, capitaine au long cours, cette manifestation place le partage, la douceur de vivre et le plaisir au fond du cœur de chacune et chacun.

Le partage, le plaisir, le voyage? On les éprouvera aussi au MAHN dès la semaine prochaine avec un Neuchâtelois – Henry Brandt - dont le regard a lui aussi changé notre vision du monde. Henry Brandt, c'est d'abord une notoriété mondiale avec «Les Nomades du soleil», un documentaire tourné au Niger chez les Peuls. Mais on peut aller loin sans pourtant cesser de scruter son jardin: Henry Brandt est aussi connu pour ses courts métrages questionnant la Suisse pour l'Expo nationale 64 ou pour le film «Quand nous étions petits enfants» qui relate la vie d'une classe dans la Vallée de La Brévine. C'est à ce géant discret que le MAHN, en partenariat avec la Cinémathèque suisse de Lausanne, rend aujourd'hui un hommage mérité et merveilleux.

Deux hommages en somme pour une seule réalité: jamais au cours de sa longue histoire, Neuchâtel n'a cessé de scruter ce monde dont neuf personnes sur dix disent qu'elles l'aiment et la dixième...

Dans ce numéro

CONSEIL GÉNÉRAL
Gros crédit voté pour le collège des Parcs
→ **PAGES 3, 4 ET 5**

PESEUX
Le Jukebox Festival, un tremplin pour les jeunes
→ **PAGE 7**

CORCELLES
400 familles plantent le chêne de leur enfant
→ **PAGES 10 ET 11**

SEMAINE DE LA VACCINATION LE CANTON LANCE SA CAMPAGNE

L'Etat va informer pour mieux vacciner

Durant la Semaine nationale de vaccination, le Canton de Neuchâtel organise plusieurs rendez-vous d'information avec la population, qui pourra poser ses questions à des experts. Des mesures incitatives sont aussi prévues, comme le remboursement des sérologies.

Dans le canton, 70,6% de la population totale a reçu au moins une dose de vaccin contre la Covid-19. Ce taux s'élève à 79,2% chez les personnes âgées de 16 à 64 ans et à 90,1% chez les plus de 65 ans. «Cette couverture vaccinale reste toutefois insuffisante pour assurer une immunisation suffisante de la population, la protéger contre les formes graves de la maladie et empêcher une surcharge du système hospitalier», indique l'Etat dans un communiqué.

La «Semaine nationale de vaccination», mise sur pied par la Confédération jusqu'au 14 novembre, vise précisément à informer le plus grand nombre de personnes possible des avantages de la vaccination et, de ce fait, à augmenter ce taux de couverture. Cette semaine nationale est suivie d'une campagne cantonale qui durera jusqu'au 17 décembre.

Des experts participeront à des émissions dans les médias neuchâtelois (RTN et Canal Alpha) afin de transmettre de façon claire des faits scientifiques avérés, notamment sur l'efficacité, la sécurité ou encore les effets secondaires des vaccins à ARN messager. Autre mesure, une ligne téléphonique spécifique (032 889 25 25) permettra de répondre aux questions des personnes non vaccinées avec des conseils personnalisés notamment grâce à des médecins.

ÉQUIPES VOLANTES

En complément aux offres actuelles de vaccination, le Canton développe un concept d'équipes volantes de vaccination sous le slogan «Le vaccin vient à vous!». Sur demande d'un groupe, d'une entreprise, d'une association culturelle ou d'un club sportif, ces équipes interviendront pour des conseils personnalisés et/ou une vaccination, et ce sur appel au 032 889 25 25. Les croissants ou les pizzas seront offerts aux participant-e-s.

Autre mesure incitative pour aider des personnes non vaccinées à se déterminer: la mise en place d'un remboursement des tests sérologiques à hauteur de 50 francs. Cette action est réservée aux personnes jamais vaccinées et jamais diagnostiquée positive à la Covid-19, et uniquement sur appel au 032 889 25 25. En cas de résultat positif, une seule dose de vaccin sera nécessaire. Si le test s'avère négatif, deux doses seront requises. Après contrôle que la vaccination a bien eu lieu, le montant payé sera remboursé.

3E DOSE DANS LES EMS

Sur la base des récentes recommandations de la Confédération, les résident-e-s en EMS seront les premiers à bénéficier de la dose de rappel dans le canton. Cette étape débutera la semaine prochaine La procédure d'inscriptions à la dose de rappel pour les personnes âgées de plus de 65 ans, hors EMS, sera communiquée prochainement. ●

➜ **Programme complet: www.ne.ch/VaccinCovid**

L'Etat propose plusieurs actions pour permettre aux Neuchâtelois-es de mieux s'informer sur la vaccination.

STATUE DE PURY

Les projets peuvent être soumis jusqu'au 10 janvier. BERNARD PYTHON

Appel à projets artistiques

La Ville de Neuchâtel lance un appel à projets artistiques autour de la statue de David de Pury. Il s'agit d'exposer d'ici l'été deux ou trois œuvres qui dialogueront de manière critique avec la représentation du fameux négociant, contesté en raison de son lien avec la traite des esclaves.

Cet appel à projets constitue une première mesure forte pour mettre en scène, sur l'espace public et par la voie de la création artistique, la controverse qui touche aujourd'hui le bienfaiteur de Neuchâtel. La fortune léguée par David de Pury à sa ville natale avait en effet permis de construire de nombreux bâtiments notamment pour l'éducation et les soins, cependant cet argent fait débat aujourd'hui car il se rapporte au travail forcé de milliers d'esclaves africain-e-s.

C'est pourquoi le 6 septembre dernier, le Conseil général a approuvé à l'unanimité un rapport en réponse à deux pétitions déposées en été 2020, et qui propose un certain nombre de mesures à court, moyen et long terme, en vue de développer les connaissances du lien entre Neuchâtel et l'entreprise coloniale et mieux les faire connaître. L'objectif pour la Ville est de pouvoir installer deux à trois œuvres originales en dialogue avec le monument de Pury, et en même temps poser une plaque commémorative sur le socle de la statue.

JURY INTERNATIONAL

Un groupe d'expert-e-s, emmené par l'historien Pap Ndiaye, directeur général du Palais de la Porte Dorée à Paris, qui comprend le Musée national français de l'histoire de l'immigration, évaluera les candidatures qui doivent parvenir jusqu'au 10 janvier par la poste auprès du Service de la cohésion sociale, rue des Amandiers 2 à Neuchâtel et par voie électronique auprès de cohesionsociale.neuchatel@ne.ch. Le Conseil communal validera ensuite les propositions du jury. ●

➜ **Infos: www.neuchatelville.ch/monumentdepury**

CONSEIL GÉNÉRAL DANS LE PROLONGEMENT DE LA SÉANCE TENUE LUNDI SOIR

Une nouvelle page d'histoire pour le collège centenaire des Parcs

Le collège des Parcs, dont le centenaire a été célébré en 2019, aura droit à une rénovation en profondeur qui tient compte de ses qualités architecturales. MICHEL VILLARS

Le projet de rénovation du collège des Parcs regroupe sur un seul site deux projets qui se déroulent en parallèle: l'assainissement en profondeur du collège existant et la création d'un bâtiment annexe et de deux salles de sport souterraines. Afin de concrétiser ce dossier pour les générations futures, le Conseil général a accordé un crédit historique de 44,6 millions de francs.

«Enfin nous y voici! Nous écrivons une nouvelle page de l'histoire de notre ville, en accordant le plus gros montant jamais voté jusqu'ici. En discussion depuis dix ans, la rénovation du collège des Parcs est certes coûteuse, mais servira les générations futures pour les cent prochaines années», a estimé la conseillère communale Nicole Baur, en charge de la famille et de la formation. Et de préciser: «près de la moitié du budget est dédiée au collège centenaire, très peu rénové. Il s'agit notamment de le remettre aux normes en matière de protection incendie, de système électrique de sécurité, d'énergie, et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite». Les groupes politiques ont tous relevé la nécessité de rénover ce collège centenaire, mais ont été quelque peu surpris par le coût. Le PLR a même tenté de réduire l'enveloppe accordée pour l'extension du collège et les aménagements extérieurs, en vain.

POLYVALENCE DES LOCAUX

La rénovation et l'extension du collège des Parcs fait l'objet d'une savante pesée d'intérêts entre les besoins scolaires, l'impact environnemental, la préservation du patrimoine et le respect des normes en vigueur. «Lors de la démolition de l'ancienne école primaire de la Maladière, le Conseil communal s'était engagé à maintenir et à préserver le collège des Parcs, son contemporain», note Nicole Baur. Les façades en pierre d'Hauterive et en crépi seront nettoyées et restaurées, tandis que les plus de 200 fenêtres du bâtiment, confectionnées en pin et finement ouvragées, seront rénovées , afin d'améliorer l'isolation du bâtiment. Le majestueux toit du collège centenaire constitue un défi majeur du projet. «Nous proposons la couverture de l'ensemble de la toiture de tuiles photovoltaïques. Il s'agit d'un projet pionnier qui permet de produire de l'énergie sans dénaturer le patrimoine. Cette expérience servira aussi à l'avenir pour de futurs projets de rénovation», a souligné Nicole Baur. Plusieurs groupes se sont élevés contre cette mesure, la jugeant trop luxueuse. «Nous avons un devoir d'exemplarité en matière de production d'énergie renouvelable», a répondu la conseillère communale. La chaudière sera remplacée par un nouveau système à pellets, plus écologique. Une aula polyvalente, munie de 136 places assises sur des gradins rétractables, sera créée au 4e étage du collège existant, afin de répondre à un besoin avéré.

DENSIFICATION URBAINE

L'ancienne salle de gymnastique, en mauvais état, sera démolie et remplacée par un nouveau bâtiment, dédié aux premières et deuxièmes années. La forme des salles de classes permettra une grande flexibilité d'utilisation, idéale pour l'enseignement en petits groupes. Toute la façade sud du bâtiment accueillera un alignement de balcons, créant ainsi des espaces extérieurs couverts de 270 m². «La création des salles de sport souterraines constitue une opportunité unique de densification. Les aménagements extérieurs devront s'adapter aux défis climatiques et intégrer la protection contre les îlots de chaleur», relève Nicole Baur. La construction est limitée au périmètre du collège, mais ses pourtours font aussi partie de la réflexion en matière de sécurité. Dès 2022, la rue des Parcs, au sud du collège, passera en zone 30 km/h et les trottoirs seront partiellement élargis. AK

Les petits aux Sablons et les plus âgés à Beauregard

Le déménagement des enfants vers les collèges des Sablons, pour le cycle 1, soit les élèves de 4 à 8 ans, et de Beauregard, pour le cycle 2, soit les 8 à 12 ans, est prévu l'été prochain. L'accueil parascolaire sera maintenu au Serpentin pour les petits et dans une structure parascolaire intégrée au collège de Beauregard pour les plus âgés. «Un montant de 300'000 francs avait été accordé au Conseil communal pour prendre les mesures nécessaires, afin de sécuriser les trajets des élèves et de proposer une solution en collaboration avec les transports publics. Ces travaux sont en bonne voie», note la conseillère communale Nicole Baur. La fin des travaux est prévue début 2025. Les élèves devraient investir les lieux fraîchement rénovés et nouvellement construits durant le premier semestre 2025.

Le peuple votera sur le mode d'élection du Conseil communal

Convaincu de la nécessité de revoir le mode d'élection du Conseil communal, le Conseil général souhaite que l'exécutif soit désormais élu selon le système du scrutin majoritaire au détriment du système proportionnel qui prévaut aujourd'hui. «On favorise ainsi le vote pour des personnalités plutôt que des partis», a relevé le PLR Christophe Schwarb. «En cas de démission d'un membre du Conseil communal, le remplacement par un vienne-ensuite sans véritable élection par le peuple n'est pas satisfaisant», a plaidé le socialiste Jonathan Gretillat. Selon la loi sur les droits politiques, tout changement du mode d'élection du Conseil communal est soumis au référendum obligatoire. Cela signifie que la population de Neuchâtel sera amenée à se prononcer sur la question. Au vu des délais, la votation populaire pourrait avoir lieu en mai 2022. A noter qu'un éventuel changement du mode d'élection n'entrera en vigueur qu'à partir des élections communales de 2024.

AVIS DE GROUPES DANS LE PROLONGEMENT DE LA SÉANCE TENUE LUNDI SOIR

Les groupes politiques au Co

GROUPE VERT'LIBÉRAL
SYLVIE HOFER-CARBONNIER

Election du Conseil communal: un choix regrettable

Maintien de l'élection au système proportionnel? Ou passage au système majoritaire? C'est la question qui était posée lundi au Conseil général au sujet de l'élection du Conseil communal. Ces deux systèmes présentent des avantages et des inconvénients. Le groupe vert'libéral a choisi de placer au premier rang le critère suivant: le système proportionnel présente l'avantage de garantir au sein du Conseil communal une représentation équilibrée des différentes forces politiques. Ce n'est pas tout. Le système actuel (proportionnel) a fait ses preuves depuis des décennies. Et la «nouvelle ville de Neuchâtel» est le fruit d'une fusion, or aucune des anciennes communes ne connaissait le système majoritaire.
Sans compter que le système proportionnel était prévu dans la convention de fusion… Ce texte n'a certes pas force de loi, mais à quoi bon rédiger une convention si on ne la respecte pas par la suite?
Un autre argument encore: si le système majoritaire était choisi, et si ce système devait ensuite être refusé en votation populaire (puisqu'il y a référendum obligatoire), c'est l'ensemble du dispositif actuel qui serait maintenu, y compris la disposition relative à la vacance de siège au Conseil communal - vous savez, celle où quelqu'un qui n'a pas été élu se retrouve malgré tout membre du Conseil communal, ce qui est tout simplement scandaleux. Eh bien, malgré tous ces arguments, une majorité PS-PLR du Conseil général - qui monopolise tous les sièges du gouvernement cantonal grâce à ce système - a décidé de passer au système majoritaire, faisant fi des traditions et de la convention acceptée par les anciennes communes. Voilà qui n'est pas respectueux des citoyennes et citoyens. Heureusement, le peuple aura le dernier mot, puisque vous pourrez dire ce que vous pensez de ces petits calculs de basse politique. ● SHC

Le groupe Vert'libéral regrette la décision du Conseil général de modifier le mode d'élection du Conseil communal. LUCAS VUITEL

«La nouvelle ville de Neuchâtel est le fruit d'une fusion, or aucune des anciennes communes ne connaissait le système majoritaire.»

GROUPE PLR
MARC-OLIVIER SAUVAIN

Un vénérable collège se meurt, sauvons-le!

Vieux de plus de 100 ans, le collège des Parcs a accompagné des dizaines de milliers d'élèves dans leur scolarité et a pris une place particulière dans leur cœur.
Dès le début de son histoire, ce majestueux bâtiment a suscité les superlatifs. La Feuille d'avis neuchâteloise relevait dans son édition du 15 avril 1914 que ce collège comptait parmi les plus beaux édifices scolaires de Suisse! Le 15 janvier 1912, le législatif débloquait l'équivalent de 25% du budget de la ville pour construire ce nouvel établissement, sans compter que 17% autres pourcents étaient engagés pour la construction du collège de la Maladière, détruit depuis lors!
Les années ont passé et ce vénérable collège est devenu malade. La volonté de s'engager dans sa rénovation a été rappelée en 2014 lors de la célébration de son 100ème anniversaire. Mais il faudra attendre encore jusqu'en 2017 et le programme politique 2018-2021 pour que sa rénovation soit considérée comme une priorité.
Et dans l'intervalle, ce majestueux édifice malade est devenu mourant. Radiateurs qui tombent, toit qui fuit et j'en passe. Nous devons faire face à l'urgence et le sauver. Mais les coûts liés à cette rénovation seront colossaux. Notre groupe soutiendra ce projet mais tentera d'y apporter des limites financières raisonnables, car nous aurons encore bien d'autres vénérables édifices à sauver dans le futur et une nouvelle commune à faire grandir! ● MOS

«Radiateurs qui tombent, toit qui fuit et j'en passe. Nous devons faire face à l'urgence et le sauver. Mais les coûts liés à cette rénovation seront colossaux.»

nseil général ont la parole

GROUPE SOCIALISTE
PATRICIA SÖRENSEN

Zone réservée sur les Hauts de Peseux

Ce lundi, le Conseil général a voté la création d'une zone réservée sur les Hauts de Peseux. Cela signifie une interdiction temporaire de bâtir toute construction pouvant entraver la mise en place du futur Plan d'aménagement local (PAL), ceci pour une durée de 5 ans au maximum, reconductible. La zone s'étend de la frontière est de l'ancien village à sa frontière ouest, jouxtant Corcelles. Des problèmes d'accès à la zone et d'infrastructures déficientes en sont la cause.

Pour le groupe socialiste, la fusion de communes donne l'opportunité de densifier de façon intelligente. BERNARD PYTHON

QUELS EN SONT LES ENJEUX ?

Les communes sont vivement encouragées à densifier leur territoire, afin de pouvoir y accueillir de nouveaux habitants. Tout quartier de la nouvelle commune fusionnée peut se trouver confronté à cette situation un jour ou l'autre. Il s'agira dès lors, de concilier les intérêts des anciens habitants des zones concernées avec ceux des nouveaux venus, chacun devant pouvoir jouir d'une égale qualité de vie.

La densification au cas par cas n'apporte aucune solution acceptable. La fusion de nos quatre communes nous donne l'opportunité de densifier de façon intelligente, de porter notre réflexion sur l'entier du territoire concerné, soit, dans le cas qui nous occupe, le coteau allant de Corcelles jusqu'à Neuchâtel, en passant par Peseux. Les projets y gagneront en cohérence.

A l'avenir, nous aurons l'opportunité de créer des quartiers inclusifs, de favoriser l'établissement de coopératives d'habitations, d'y inclure la mixité intergénérationnelle.

Nous pourrons ainsi sauvegarder les identités locales, créer de la diversité, conserver et/ou créer des espaces libres, favoriser la biodiversité dans chaque projet, tenir compte de la faune et de la flore. ● PS

> « Nous aurons l'opportunité de créer des quartiers inclusifs, de favoriser l'établissement de coopératives d'habitations, d'y inclure la mixité intergénérationnelle. »

GROUPE VERTPOPSOL
JASMINE HERRERA

Les Hauts de Peseux méritent qu'on prenne le temps

Le secteur des Hauts de Peseux fait partie de ces lieux superbes que la Neuchâteloise que je suis est ravie d'avoir « gagnés » grâce à la fusion. Une vue dégagée sur le lac et les Alpes, à deux pas de la forêt et à quelques coups de pédales de la gare, c'est donc, au premier abord, l'endroit parfait pour accueillir des nouvelles habitantes et des nouveaux habitants.

Sauf que le Conseil communal de la commune de Peseux avait déjà, au cours de la première étape de la révision de son plan d'aménagement local, repéré des problèmes avec ce secteur. C'est pour cette raison qu'il y avait instauré une interdiction temporaire de bâtir en 2019. Depuis, l'analyse des bureaux spécialisés a montré que le problème principal du secteur est son manque d'accessibilité.

En effet, ce vaste secteur n'est actuellement desservi, pour les véhicules automobiles, que par trois accès étroits, le chemin des Carrels tout à l'est, la rue du Château qui passe à côté de la Coop et la rue du Temple qui traverse le bourg.

Le deuxième problème identifié est que le règlement actuel de l'ancienne commune de Peseux autoriserait une densification jusqu'à 200 habitant-e-s ou emplois par hectare, ce qui s'approche des densités observées autour de la gare de Neuchâtel. Dans un secteur très pentu, une telle densité ne pourrait être intégrée de manière harmonieuse qu'avec le plus grand soin, et encore…

Cette densité implique également une génération de trafic importante que le réseau décrit plus haut ne permet pas d'absorber.

Pour ces raisons, le Conseil général a plébiscité lundi soir à l'unanimité la création d'une zone réservée. Cet outil empêche la construction de nouveaux bâtiments pendant cinq ans sans entraver la rénovation des bâtiments déjà construits, donnant ainsi le temps aux services de la Ville de trouver des solutions pour permettre d'aborder ce secteur avec la délicatesse qu'il mérite. ● JH

> « Dans un secteur très pentu, une telle densité ne pourrait être intégrée de manière harmonieuse qu'avec le plus grand soin, et encore… »

ARTISANAT CÉRAMIQUES, PEINTURES ET SCULPTURES INVESTISSENT LE PÉRISTYLE

Trois artistes exposent au cœur de la nouvelle commune

Lena Jenny, Béatrice Zumwald et Michel Jenny ont en commun une passion pour l'art. Chacun-e, avec ses œuvres et sa sensibilité, dévoilera une partie de son savoir-faire à l'occasion d'une exposition collective qui se tiendra du 18 au 21 novembre au Péristyle de l'Hôtel de Ville.

De gauche à droite: Michel Jenny, son épouse Lena Jenny et Béatrice Zumwald se réjouissent d'accueillir le public au Péristyle dès jeudi 18 novembre. DAVID MARCHON

Durant dix ans, Michel et Lena Jenny ont mis sur pied une exposition d'art et d'artisanat réunissant plus de 200 exposant-e-s à la salle de spectacles de Corcelles, entre 2009 et 2018. «Nous avions à cœur de mettre en avant le savoir-faire et la créativité des artistes et artisans de la région», indiquent les fondateurs de Cré'Art. Malgré un succès grandissant, ils ont ressenti le besoin de mettre fin à leur événement culturel, d'autant plus que la salle de spectacles de Corcelles était en rénovation. A leur initiative, et dans le même état d'esprit chaleureux et convivial, voit le jour une exposition qui met à l'honneur l'art et l'artisanat au Péristyle de l'Hôtel de Ville. «Nous sommes sous le charme de cet édifice emblématique du patrimoine neuchâtelois, qui se situe au cœur de la nouvelle commune fusionnée», s'enthousiasment les organisateurs.

Visible du 18 au 21 novembre, l'exposition réunit les travaux de Lena Jenny, de Béatrice Zumwald et de Michel Jenny. Chacun-e occupera une partie du Péristyle pour partager ses créations et mettre en valeur son savoir-faire acquis au fil des ans. Peintures, céramiques, sculptures, littérature investiront l'espace.

SPECTACLE POUR PETITS ET GRANDS

Samedi 20 novembre à 17h, se tiendra même un spectacle tout public, mettant en scène les aventures de l'âne Alfred, roi des bêtises. Tandis que Béatrice Zumwald contera son histoire à l'aide d'un kamishibaï, sorte de dispositif créatif d'origine japonaise où les illustrations se succèdent, son petit-fils Émile jouera du piano. «Mes huit petits-enfants m'inspirent beaucoup par leur spontanéité», confie l'illustratrice. Pour assister au spectacle, il est nécessaire de s'annoncer au 079 634 59 35. A noter que le pass sanitaire sera demandé uniquement pour le spectacle et le vernissage de l'exposition. AK

→ **Exposition au Péristyle:** jeudi 18 novembre, de 18h à 21h. Vendredi 19 et samedi 20, de 10h à 21h et dimanche 21, de 10h à 18h

Des sculptures en métal aux premières peintures

C'est à l'âge de la retraite que Michel Jenny s'est mis à la sculpture. «Je n'ai jamais été manuel, mais au fil de rencontres avec différents corps de métier, j'ai acquis un véritable savoir-faire», explique-t-il. Après dix ans à travailler le métal et le bois, Michel Jenny se consacre désormais à la peinture. Il dévoile ses toiles pour la première fois, mettant en scène le lac notamment.

Totems, plats et masques cuits à haute température

Lena Jenny fabrique divers objets en grès. Cuits de manière traditionnelle ou à haute température selon la méthode japonaise du Raku, ils prennent toutes sortes de formes et de couleurs. «C'est ce qui me plaît, je ne sais jamais ce que mes créations vont donner à l'avance», réagit-elle. Son objet de prédilection? Le totem, qu'elle fabrique en diverses tailles, représentant des humains ou des animaux.

Histoires et peintures pour réunir les générations

Peintre et illustratrice, Béatrice Zumwald a plusieurs cordes à son arc. Elle présente ses toiles actuelles, dont le style a évolué vers l'abstrait. Elle dévoile aussi, pour les enfants, un nouvel album de l'âne Alfred qui continue de faire des bêtises, et pour les adultes, son tout premier roman «Demain il fera bleu». «J'ai à cœur de réunir les générations autour de mes créations», relève-t-elle.

JUKEBOX FESTIVAL UNE ÉDITION PLEINE DE NOUVEAUTÉS

Vitrine pour les espoirs de la scène

Le Jukebox café festival revient pour une édition qui s'annonce riche en découvertes, du 12 au 14 novembre à la salle de spectacles de Peseux. Concert illustré, spectacles d'humour, danse, magie et présentation des travaux de maturité du lycée Jean-Piaget figurent à l'affiche.

De gauche à droite: Christian Mukuna, Emmanuel Jeannin, Camille Parel et Nicolas Burgat préparent un festival haut en couleurs à la salle de spectacle de Peseux. BERNARD PYTHON

«Le festival a pour objectif de mettre en avant les arts de la scène, et surtout, de donner l'opportunité à des jeunes entre 15 et 35 ans de se produire devant un public», relève Nicolas Burgat, co-président de l'événement. Et de préciser: «sur un budget total de 28'000 francs, un montant de 10'000 francs est dévolu exclusivement à la technique pour permettre aux artistes de jouer dans les meilleures conditions possibles». Après une édition 2020 reportée en mai dernier, les organisateurs remettent le couvert et proposent toute une série de nouveautés.

A commencer par une nouvelle scène, qui sera aménagée dans la salle de gym et qui accueillera plusieurs concerts et DJ's sets dans une ambiance décontractée. Sur la grande scène, se succéderont des formations plus conséquentes ou expérimentées avec entres autres un concert illustré de la Stravaganza, l'ensemble à cordes du Conservatoire neuchâtelois qui réunit des élèves avancés et des élèves préprofessionnels. Dirigés par Louis Pantillon, les musiciens joueront sur une prestation théâtrale de Camille Parel et Mathilda Luthi et des illustrations de Léonie Pantillon. «Réunir autant de musiciens sur la scène constitue déjà un défi en soi», réagit Nicolas Burgat.

SOUTIEN AUX JEUNES TALENTS

«A Lausanne et à Genève, il existe quantité de possibilités pour se produire devant un public, je n'ai pas eu cette chance à mes débuts à Neuchâtel. C'est avec grand plaisir que je présente mon nouveau spectacle et que j'apporte aussi mon expérience à l'équipe du festival», relève l'humoriste Christian Mukuna. «Les artistes s'impliquent, car ils adhèrent à notre projet», souligne Nicolas Burgat. En effet, tous les spectacles sont au chapeau pour les rendre accessibles au plus grand nombre.

Le festival a également noué un partenariat avec le lycée Jean-Piaget, dont les étudiants présenteront sur la grande scène leurs travaux de maturité, qui font la part belle aux projections, à la musique et aux arts visuels. Le coprésident du festival, Emmanuel Jeannin, actuellement étudiant à l'Université, avait lui-même créé son premier spectacle dans le cadre du festival. «Une expérience formatrice qui m'a donné envie d'aller plus loin en organisant d'autres événements», explique-t-il. C'est aussi le cas de Camille Parel, qui s'implique désormais dans l'accueil des artistes. «Cette aventure m'a clairement donné envie de continuer à m'engager dans le domaine des arts de la scène», commente-t-elle. Et bien évidemment, la troupe M. Harry à la conquête du monde, à l'origine du festival, jouera à domicile avec la pièce «Le Monde Merveilleux» où se côtoient dragons, royaumes magiques dans un univers fantastique et burlesque. A noter qu'il sera possible de se restaurer sur place. ● AK

➜ Programme et billetterie sur **www.jbcf.ch**

PRIX FAREL

Six films en prise directe avec la réalité de notre temps primés

Le palmarès du Prix Farel 2021, le festival international de films sur la spiritualité, l'éthique et la religion, est tombé dimanche après trois jours de projections en présence de nombreux cinéastes et d'un public qui va croissant.

Des 41 documentaires en lice, le jury a primé des films «présentant avec justesse et profondeur des destins humains ou communautaires particuliers, aux prises avec les grandes questions de notre monde». Le prix du meilleur long-métrage est revenu à «On the line – Les expulsés de l'Amérique» des Français Alex Gohari et Léo Mattei, un film qui donne la parole «avec sensibilité» aux ressortissant-e-s mexicain-e-s expulsé-e-s des Etats-Unis et à leurs familles déchirées. Prix du public, «Le collectionneur» de Pierre Maillard a également été distingué. On y suit un homme, hanté par la Shoah et la déportation de la famille, qui accumule depuis trente ans des objets antisémites. Un portrait tout en finesse, «qui nous amène à réfléchir au rôle des images dans la manipulation des masses». Dans la catégorie des moyens-métrages, le jury a primé deux documentaires sur deux conflits dramatiques, «Haut-Karabakh – une terre déchirée» et «Ouïghours – un peuple en danger». Enfin, deux courts-métrages ont également été honorés, dont «Première neige» du Suisse Germinal Roaux, un film plein de poésie sur une expérience spirituelle vécue avec les chanoines de l'Hospice du Simplon. ●

➜ La prochaine édition du Prix Farel se déroulera en 2023 à Neuchâtel.

HOME SCHMIDT HOME

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

COUP DE COEUR sur votre projet

CUISINES | DRESSING | RANGEMENTS | SUR MESURE

Rue de la Dîme 4 2000 Neuchâtel
www.msagencements.ch
Tél 032 756 44 50

MS AGENCEMENTS Sàrl

PRIX VELO PRO VELO

PRIX VELO VILLES 2021

VILLE DE Neuchâtel

Votre ville est-elle cyclophile?

Évaluez et gagnez:
prixvelo.ch

Premier prix

VAE Tour de Suisse d'une valeur de 5000.–

Et 95 autres prix

Quelques rendez-vous à venir

THÉÂTRE

Quatre capsules criminelles tirées d'affaires judiciaires du XIXe siècle

Historien, Karim Boukhris s'est plongé dans les archives de la justice criminelle neuchâteloise. Il en a tiré des histoires extraordinaires, sordides ou simplement cocasses, qui rendent compte de la vie quotidienne des Neuchâtelois-e-s au XIXe siècle et qu'il raconte sur scène avec la fougue d'un Pierre Bellemare. Quatre sont à l'affiche ce week-end au théâtre Tumulte. Un régal pour les passionné-e-s d'histoire locale et sociale!

→ **Théâtre Tumulte**
Grand'rue 37, Peseux
Les 13 et 14 novembre,
samedi à 20h et dimanche à 17h
Au chapeau
Réservations: 032 725 76 00

MUSIQUE

A la découverte des Lieder de deux compositeurs suisses du XXe siècle

Peu le savent, mais le compositeur vaudois Emile Jaques-Dalcroze était l'époux d'une remarquable cantatrice, la soprano Nina Faliero, et c'est pour elle qu'il conçut la plupart de ses œuvres vocales, dont une vingtaine de Lieder inspirés de grands classiques de la poésie germanique. A l'enseigne d'Harmonia Helvetica, le pianiste Adalberto Maria Riva et la soprano Anna Maske les feront revivre, en les mettant en regard avec des Lieder du Zurichois Othmar Schoeck.

→ **Lyceum club**
rue des Beaux-Arts 11
Dimanche 14 novembre à 17h
Au chapeau
Réservations: rogerhermann44@bluewin.ch

CINÉMA

La Petite Lanterne: des projections en famille pour les 4-6 ans

Eveiller les tout-petits à la magie du cinéma, au travers de séances thématiques présentées par des comédiens et illustrées par des courts-métrages, à vivre en compagnie de ses parents, frères et sœurs ou grands-parents: tel est le concept de la Petite Lanterne, petite sœur du club de cinéma pour les 6-12 ans. Trois projections se tiendront au cinéma Apollo à Neuchâtel pour cette sixième saison.

→ **Cinéma Apollo**
Dimanche 21 novembre à 10h30
Réservations conseillées
sur www.petitelanterne.org

Il sera possible de visiter librement le Château samedi après-midi. LUCAS VUITEL

PATRIMOINE

Une plongée dans 800 ans d'histoire

Il ne se visite d'ordinaire qu'à la belle saison, avec des guides: le château de Neuchâtel ouvrira ses portes au public ce samedi pour un après-midi dans les coulisses du pouvoir. Dans un parcours «libre» mais encadré qui partira de la chapelle jusqu'aux archives, c'est une plongée à travers plus de 800 ans d'histoire qui seront racontés par les guides volants, présents sur place. Cet après-midi vient clore les manifestations organisées tout l'été dans différents châteaux du canton. Il se terminera à 18h, par une allocution du conseiller d'Etat Alain Ribaux dans la salle des Chevaliers, suivie d'une performance de la compagnie de danse Le Lokart.

→ **Château de Neuchâtel,** samedi 13 novembre de 14h30 à 18h, dernier départ à 17h15.
Informations et réservations: info@o-chateaux.ch ou 032 857 23 83

CHANSON

Les ritournelles entêtantes de Lélia Lortik sur la scène du KVO

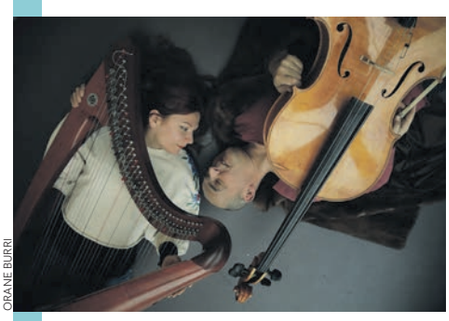

ORANE BURRI

Des textes qui chaloupent, chavirent et chuintent, dansant de la comptine au journal intime décalé, une voix protéiforme et une musique organique, qui naît de la harpe, du violoncelle et de tout ce qui se mue en instrument: le duo neuchâtelois Lélia Lortik, formé d'Aurélie Ikor et de Jacques Bouduban, possède un univers original et envoûtant, qui vous emporte dans un souffle désinvolte et puissant vers des territoires inconnus fabuleux.

→ **KVO**
Rue de la Cure 2, Corcelles
Dimanche 14 novembre à 17h30
Réservations: kvomusic@spcln.ch

DANSE

«Et alors?»: une création de hip-hop sur ce qui nous sépare et nous réunit

PHOTO: SP

«Nous sommes différents! Et alors! Je suis black, blanc, beur! Et alors! Je suis fou, sage, triste, en colère! Et alors!». En collaboration avec différents lieux culturels, l'Association danse Neuchâtel (ADN) présente la dernière création de la Compagnie P3, un collectif franco-suisse qui évolue entre les Montagnes neuchâteloises et la Normandie. Un atelier d'initiation au hip-hop se tiendra une heure avant le spectacle.

→ **Résodanse Station**
Rue Prébarreau 17, Neuchâtel
Mardi 16 novembre à 20h
Réservations: info@danse-neuchatel.ch
ou 079 643 95 32

CORCELLES-CORMONDRÈCHE DES CENTAINES DE JEUNES CHÊNES ET UN CŒUR MIS EN TERRE EN PLEINE

Plus de 400 chênes plante

Le conseiller communal Mauro Moruzzi (à droite) était venu saluer les familles et les apprentis de l'Office des forêts, dirigé par l'ingénieur forestier communal Jan Boni (à gauche).

Il régnait une joyeuse agitation en ce beau samedi d'automne dans la forêt de la Prise-Imer à Corcelles-Cormondrèche. A l'invitation des autorités communales, quelque 200 familles étaient venues planter un arbre pour célébrer la naissance de leur bébé. Autant leur emboîteront le pas ce samedi.

PHOTOS: BERNARD PYTHON

Lancée par la Ville de Neuchâtel au tournant du millénaire, l'action «Un arbre pour chaque naissance» s'étalait en effet sur deux week-ends cette année, la pandémie ayant eu raison de l'évènement l'an dernier. Et pour cette première édition à l'échelle de la commune élargie, c'est sur les hauteurs de Corcelles-Cormondrèche que les parents d'enfants nés entre octobre 2019 et septembre 2021 avaient été conviés à planter un jeune chêne pour marquer d'une trace centenaire cette naissance, tout en participant à la régénération de la forêt. «C'est une action magnifique, tout à la fois hautement symbolique pour les familles et très importante pour le climat. Il nous tenait à cœur de pouvoir l'étendre à tout le territoire de la nouvelle commune», a souligné le conseiller communal Mauro Moruzzi, en charge du développement durable et de l'environnement.

DES CHÊNES ISSUS DE GLANDS DE CORCELLES

A l'orée de la plantation, soigneusement clôturée pour soustraire les jeunes pousses à l'appétit des chevreuils, les familles ont pu choisir «leur» arbre, des chênes d'une année issus de glands d'un spécimen majestueux de cette même forêt. «Auparavant, il y avait des épicéas à cet endroit, une essence très appréciée pour son bois mais peu adaptée aux conditions climatiques actuelles en plaine. Nous avons dû les abattre car stressés par la sécheresse, ils avaient été attaqués par des bostryches. Au contraire, le chêne résiste bien aux étés chauds et secs», explique l'ingénieur forestier communal Jan Boni.

Leur arbre à la main, le grand frère ou la grande sœur dans l'autre, et leur bébé blotti dans les bras, les familles ont ensuite manié la pelle et la pioche, sous la houlette d'un forestier. «C'est une action très sympathique. On reviendra de temps en temps avec les enfants jeter un coup d'œil aux arbres et voir comment ils poussent», se promettaient Pascal et Laurianne, venus planter un chêne pour leur petit Jérémie en compagnie de Thibault, tout fier d'avoir pu choisir l'arbre de son frère, après avoir déjà le sien. «Il a pris le plus petit. Il n'avait qu'une seule feuille», soulignait, amusée, sa maman. Car l'important, ce sont les racines et celles du chêne sont profondes! ● AB

Les familles ont pu choisir l'arbre de leur enfant, de jeunes plants issus d'un majestu

Les parents ont ensuite manié la pelle et la pioche pour le mettre en terre, aux endroits préalablement délimités par les forestiers.

FORÊT EN CE DÉBUT DU MOIS DE NOVEMBRE

és pour autant de bébés

eux chêne de la forêt de Corcelles-Cormondrèche, puis élevés en pépinière.

A l'image de cette classe de 8e, près de 180 élèves du collège des Safrières ont aidé à planter un cœur pour les 100 ans de ForêtNeuchâtel. LUCAS VUITEL

Un cœur s'épanouira en pleine forêt

Hasard du calendrier, une autre action de plantation s'est également tenue ces derniers jours à Corcelles-Cormondrèche. A l'invitation de ForêtNeuchâtel, qui fête cette année son centenaire, neuf classes de la 5e à la 8e du collège des Safrières se sont relayées sur une parcelle ravagée par la tempête Ciara en février 2020 dans la forêt de Dame-Othenette pour aider à mettre en terre quelque 2'000 arbres. Par-delà son aspect pédagogique, cette action visait à marquer symboliquement l'amour des Neuchâtelois-es pour leur forêt. Une fois grands, les arbres plantés dessineront en effet un cœur vu du ciel. La forme se dessinera tout particulièrement à l'automne, lorsque les feuilles des tulipiers de Virigine jauniront, offrant un contraste saisissant avec le vert des sapins en bordure. Innovante par sa forme, la plantation l'est en effet également par le choix des essences mises en terre, inhabituelles sous nos latitudes, mais plus résistantes au réchauffement climatique. Outre des tulipiers de Virginie, on y trouve des cèdres de l'Atlas, des pruches du Canada ou encore des pins Douglas.

Du choix de l'arbre à sa plantation, les frères et sœurs se sont fait une joie de mettre la main à la pâte.

Après une collation, les familles se sont vu offrir de petits moutons en bois de nos forêts. PHOTO: SP

BONNE IDÉE CADEAU

La Subya

COMPLICES DE SOINS

Espace Fleur de vie

Plateforme d'échanges, d'écoute et de services dédiés aux aînés

Ateliers de bien-être avec des soins adaptés et personnalisés

Demandes anticipées « Go Wish »

Soutien au quotidien

Rue du Château 13
2034 Peseux

www.lasubya.ch

+41 (0)78 219 18 19
info@lasubya.ch

E X P O S I T I O N

PÉRISTYLE DE L'HÔTEL DE VILLE – NEUCHÂTEL

18 – 21 NOVEMBRE 2021

LENA JENNY
Céramiques, totems
www.creart-expo.ch

MICHEL JENNY
Peintures, sculptures
www.creart-expo.ch

BÉATRICE ZUMWALD
Peinture, littératures
www.beatricezumwald.com

VERNISSAGE > 18 NOVEMBRE DÈS 18H

JE 18 > 18H – 21H | VE 19, SA 20 > 10H – 21H
DI 21 > 10H – 18H

SAMEDI 20 > **SPECTACLE «ALFRED»** À 17H **PAR B. ZUMWALD**

VILLE DE NEUCHÂTEL

CAVES DE LA VILLE

Ouvert samedi 13 novembre de 10h à 13h

Triopack à 30.- au lieu de CHF 45.-
Contient : 1 Champréveyres 2019, 1 Œil de Perdrix 2019,
1 Chardonnay 2019

Chardonnay 2019 à - 40% uniquement ce samedi !

Ventes aux particuliers
Ouvert les mardi, jeudi et vendredi : 8h - 12h / 13h30 – 17h

Avenue Du Peyrou 5 – CH - 2000 Neuchâtel – Tél : +41 32 717 76 95

www.cavesdelaville.ch

aux paniers gourmands

auxpaniersgourmands.ch

panier cadeau de fin d'année

jusqu'à 1000 paniers par commande !

du mardi au samedi, Place Coquillon 2, 2000 Neuchâtel, 032 717 78 98

LA CHRONIQUE NATURE EN VILLE DES NICHOIRS SONT INSTALLÉS SUR LE LITTORAL NEUCHÂTELOIS

Aide au logement pour oiseaux rares

Le rougequeue à front blanc passe l'hiver en Afrique, tout comme le gobemouche noir. PIOTR KRZESLAK - ADOBE STOCK

Depuis 2005, l'association Sorbus installe des nichoirs sur le littoral neuchâtelois pour venir en aide à plusieurs espèces d'oiseaux peu courantes dans la région. Cette année, la Salamandre lui a apporté son soutien.

Vous est-il arrivé de remarquer un nichoir accroché à un arbre, en vous promenant dans le parc de Pierre-à-Bot ou aux alentours du Jardin botanique? Ces petites boîtes en bois ont été fixées dans certains parcs de la ville par l'association Sorbus, qui œuvre à la protection des oiseaux rares de la région.

«Nous travaillons surtout sur les espèces forestières du haut du canton, comme la gélinotte ou la bécasse, précise Astrance Fenestraz, présidente de l'organisation. Mais, en 2005, nous avons commencé à poser des nichoirs du côté du littoral, entre Concise et Le Landeron. Depuis, nous avons pu en installer près de 700.»

Un des objectifs de l'opération était de soutenir le gobemouche noir, un oiseau bien établi en Suisse mais rare dans la région. Aujourd'hui, ce sont en moyenne entre cinq et sept couples de ces élégants volatiles qui profitent de cette nouvelle opportunité chaque année. Et ces abris peuvent réserver d'autres surprises. «En 2019, nous avons découvert que deux d'entre eux avaient été adoptés par des rougequeues à front blanc, une espèce jusque-là absente de la commune», se souvient Astrance.

Mais le gobemouche au costume pie et le rougequeue à la tenue flamboyante restent rares. Pour les aider à se maintenir, voire à se multiplier, l'association a décidé l'an dernier d'augmenter le nombre de nichoirs destinés à les accueillir. Une opération qui a reçu le soutien de la Revue Salamandre.

COUP DE POUCE

Le journal de sensibilisation à l'environnement, basé à Neuchâtel, soutient en effet régulièrement des actions concrètes de protection de la nature. L'idée est née début 2019, quand l'équipe décida de fêter la parution du 250e numéro en organisant la plantation de 250 arbres. Depuis, plus d'une dizaine de projets ont bénéficié de cette aide, de la création de plans d'eau pour les amphibiens jusqu'à l'achat de nourriture pour les oiseaux d'un centre de soins. Ainsi, en plus de faire découvrir et aimer la nature à ses lectrices et lecteurs, la revue s'implique directement dans la protection des espèces menacées.

«Ce sont 110 nichoirs supplémentaires qui ont été prévus lors de cette nouvelle opération, précise la présidente de Sorbus. Un quart d'entre eux ont déjà été posés aux alentours du Musée d'ethnographie et de la rue Denis-de-Rougemont, les autres seront installés dans les mois à venir.»

Histoire de pousser la logique écolo jusqu'au bout, les abris sont fabriqués localement à partir de bois venu du Val-de-Travers. L'opération a évidemment été menée en collaboration avec les Parcs et promenades, partenaire privilégié pour la protection de ces oiseaux urbains. «La zone qu'ils apprécient le plus dans le secteur est le parc de Pierre-à-Bot, note Astrance. C'est probablement grâce à l'entretien différencié dont il bénéficie depuis quelques années.» Avec ses surfaces d'herbe fauchées tardivement et ses lisières diversifiées, ce vaste espace vert est aujourd'hui très accueillant pour la faune et la flore.

NIDS SOUS SURVEILLANCE

Mais ce n'est pas tout d'installer des nichoirs, encore faut-il vérifier qu'ils soient efficaces. C'est pourquoi l'association Sorbus organise chaque printemps le suivi de tous les abris, chacun d'entre eux est inspecté deux à trois fois durant la période de reproduction des oiseaux. S'il est occupé, les oisillons sont identifiés, comptés et leur âge est déterminé. Tout ça le plus rapidement possible pour ne pas trop déranger les poussins et leurs parents.

Une tâche de grande ampleur! «Heureusement, nous sommes aidés par de nombreux bénévoles», se réjouit Astrance. Ces recensements réguliers donnent des renseignements précieux sur la santé du gobemouche et du rougequeue. «2019 a été exceptionnellement favorable à ces deux oiseaux, mais ça a été tout le contraire en 2021, regrette la présidente de l'association. Ils n'ont été repérés dans aucun nichoir cette année.»

Un triste constat qui nous rappelle que ces espèces sont fragiles dans la région. La densification urbaine, le réchauffement climatique ou la raréfaction généralisée des insectes représentent pour eux de sérieux défis. Autant de bonnes raisons de continuer à œuvrer à leur protection! En espérant qu'à l'avenir leurs chants résonneront toujours dans les parcs de la ville. ●

LUCAS MICHELOT / REVUE *SALAMANDRE*

CONSEIL GÉNERAL

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que:
L'arrêté ci-dessous est publié conformément aux articles 129 et 129a de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.
Il peut être consulté à l'administration communale.

Intitulé de l'arrêté:
- Arrêté relatif à la création d'une zone réservée sur les Hauts de Peseux sur le territoire de la commune de Neuchâtel.

Echéance du délai d'annonce préalable d'un référendum: lundi 22 novembre 2021.
Echéance du délai référendaire: lundi 3 janvier 2022.

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2e alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.
Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:
1. Arrêté concernant la rénovation et l'extension du collège des Parcs ainsi que la création de deux salles de sport;
2. Arrêté concernant la mise en valeur du site du collège des Parcs au moyen de créations artistiques dans le cadre de la rénovation et l'extension du collège ainsi que la création de deux salles de sport;
3. Arrêté concernant la vente du réseau d'électricité de Peseux, des réseaux de gaz de Corcelles-Cormondrèche et Peseux, et des réseaux d'éclairage public de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au lundi 3 janvier 2022.

Neuchâtel, le 10 novembre 2021.

Au nom du Conseil communal:
Violaine Blétry-de Montmollin, présidente
Daniel Veuve, chancelier

PINOT NOIR

A déguster le 17

Les dégustations des vins neuchâtelois reprennent à l'Hôtel de Ville: mercredi 17 novembre, de 17h à 20h, une trentaine d'encaveurs participeront à la dégustation de pinot noir classique et de pinot noir barrique du millésime 2020. Ce rouge est un vin de grande classe, plein et généreux, apte à vieillir plusieurs années. Les Caves de la Ville seront bien sûr présentes. Prix: 15 francs. Certificat Covid.

MÉTIERS

Capa'cité a débuté en format virtuel

La huitième édition de Capa'cité a débuté le 8 novembre en format virtuel dans toutes les classes de 10 et 11ème Harmos du canton. Poussé par l'incertitude liée à la possibilité d'organiser un événement en présentiel, le comité a osé franchir le pas du digital. Ainsi, il propose une visite virtuelle au moyen d'une toute nouvelle application. Près de 200 métiers sont à découvrir et plus de 80 d'entre eux sont présentés en vidéo à travers la voix des apprentis neuchâtelois.
La situation sanitaire s'étant quelque peu détendue au fil des mois, le comité de Capa'cité, conscient de l'importance du contact direct pour les jeunes, a décidé d'accueillir des Forums des métiers en présentiel à La Chaux-de-Fonds. Les places sont limitées à 700 personnes par soirée avec certificat Covid.
Lien de téléchargement de l'application: www.capacite.ch/app.

SERVICE DES AUTOMOBILES

Ajustement des taxes 2022

Le Conseil d'Etat a décidé trois adaptations de la taxe des véhicules automobiles et des bateaux pour 2022. La perception de la taxe des voitures de tourisme est stabilisée. Les véhicules à hydrogène seront taxés, comme les véhicules électriques, uniquement avec la part fixe de la taxe.

Les voitures de tourisme neuchâteloises sont taxées selon leurs émissions de CO_2 et leur âge. L'arrivée des véhicules électriques et l'amélioration des moteurs à combustion induisent une baisse des émissions de CO_2 moyennes, et par conséquent des recettes de la taxe automobile. Le Conseil d'Etat a, à sa disposition, un facteur de correction pour neutraliser ces effets et stabiliser les recettes afin d'assurer l'entretien du réseau routier neuchâtelois. Concrètement, le détenteur d'un véhicule verra sa taxe baisser de 6 francs entre 2021 et 2022. A noter que la taxe de base reste fixée à 250 francs.
Si la technologie des véhicules électriques est une bonne solution pour réduire les émissions de CO_2 des véhicules légers, elle est moins facilement utilisable pour les véhicules lourds qui ont besoin de plus d'énergie embarquée et d'un maximum de charge utile. Pour ces derniers, la solution qui se profile est la technologie de l'hydrogène, avec pile à combustible. Cette dernière transforme l'hydrogène en électricité. Aucune émission de CO_2 n'est dès lors produite par le véhicule. C'est pour cette raison que le Conseil d'Etat a décidé de leur faire payer uniquement la part fixe de la taxe, comme pour les véhicules électriques.

→ Toutes les infos sur **www.scan-ne.ch**

VERTICALE D'HAUTERIVE

A l'assaut de Chaumont

Une course atypique et populaire se déroulera ce dimanche 14 novembre; il s'agit de la traditionnelle Verticale d'Hauterive. Après l'annulation de 2020, les organisateurs se réjouissent d'accueillir à nouveau plusieurs centaines d'adeptes de dénivelé!
Entre lac et montagne, par le chemin le plus court! Telle est la devise de la course. Le départ sera donné à 10h au port d'Hauterive à 430 mètres d'altitude, avec une arrivée à Chaumont à 1089 mètres. Il s'agit donc d'engloutir 659 mètres de dénivelé et 3,8 kilomètres le plus vite possible. A noter que la course réserve une pente, à certains endroits, à 28,6%. Et pour les plus mordus, l'organisation propose un version double, la Diagonale d'Hauterive.
La bataille s'annonce intense puisque le détenteur du record, Julien Fleury, sera sur la ligne de départ. Le temps à battre est de 26 min 46 secondes
Elites, séniors, juniors ou cadets, mais également marcheurs et randonneurs, la course est ouverte à tous dès 10 ans. Infos et inscriptions: www.verticale-hauterive.ch. Pas de certificat Covid demandé.

LOGEMENTS VACANTS

Pas de pénurie à Neuchâtel

Au 1er juin 2021, le canton de Neuchâtel présentait un taux de vacance des logements de 2,36%, au-dessus du seuil de pénurie fixé à 1,5%, a communiqué le Canton début octobre. A cette date, il y avait 2289 appartements disponibles sur l'ensemble du canton (+23 par rapport à l'année précédente), sur un parc total de plus de 97'000 logements. Des informations extraites de l'enquête annuelle sur les logements vacants effectuée par le service de statistique cantonal.
Sur le territoire de la commune fusionnée, où on dénombre un parc total de 25'308 logements, le nombre de logements disponibles était de 408, faisant passer le taux de vacance de 1,48% (à territoire comparable) à 1,61%, ce qui fait sortir la commune de la situation de pénurie. Sur ces 408 logements, 76 étaient des 1 pièce, 153 des 3 pièces, mais seulement 32 des 5 pièces. A noter que le loyer moyen d'un appartement vacant est de 826 francs sans les charges pour un 1 pièce, de 1137 fr. pour un 3 pièces et de 1950 fr. pour un 5 pièces.

CULTURE HIP-HOP DEUX CONCOURS DE DANSES URBAINES À DÉCOUVRIR

Le break, une école de vie

Les élèves de l'école de break Groove sortiront de leur salle de cours pour vivre un véritable événement de breaking. PHOTO SP

Les meilleurs kids b-boys et b-girls du pays se donnent rendez-vous samedi 20 novembre à l'Interlope pour un concours de break. Il s'agit de la 13e édition de l'événement, mis sur pied par l'école de break Groove. L'occasion d'en apprendre un peu plus sur cette discipline, qui fera son entrée aux Jeux olympiques de Paris, en 2024.

«Pour être capable de tourner sur une main plusieurs fois, il faut des qualités athlétiques indéniables. Il faut en plus de la créativité et de la musicalité. Le système de jugement des Jeux olympiques est déjà établi et il n'y aura pas de figures imposées. Nous devrons nous adapter aux Jeux olympiques et les Jeux olympiques, eux aussi, devront s'adapter à notre discipline», estime le Neuchâtelois Artur Libanio, porte-parole de la Swiss breaking federation pour la Suisse romande.

POSER UN CADRE

En Suisse, le break se structure, se professionnalise. Une fédération suisse a été constituée justement avec cette mission. «Une équipe nationale est en cours de création et nous allons collaborer avec des préparateurs physiques, des nutritionnistes comme dans n'importe quel autre sport», relève Artur Libanio. «Cela nous oblige à poser un cadre». Et à la question de savoir si le break est un vrai sport, Artur Libanio répond que la communauté hip-hop aussi se pose la question. «C'est super positif pour notre discipline, il s'agit d'un événement supplémentaire pour donner encore davantage de visibilité au break», estime Artur Libanio. Et d'assurer: «cela n'empêchera pas les événements de plus petite taille qui favorisent les échanges d'avoir lieu». Preuve en est à Neuchâtel avec les deux événements prévus en ce mois de novembre. Et aucune concurrence n'est d'actualité. «Groove nous a toujours été d'un grand soutien. Ils nous ont mis des salles d'entraînement à disposition, tandis qu'on les a aidés quand ils avaient des événements à monter. C'est ça l'esprit de la culture hip-hop, on fait preuve de solidarité», relève Maxime Jeannerat pour l'association Pharaon Crew.

S'ADAPTER DANS TOUTES LES SITUATIONS

Pour le moment, l'école Groove n'a pas encore vu les bénéfices de l'annonce de l'entrée du break aux Jeux olympiques. Il faut dire que les Neuchâtelois Artur Libanio et Paula Silva n'ont pas attendu la nouvelle pour proposer des événements hors normes, eux qui ont mis sur pied Groove Session. Un battle où enfants prodiges et stars de la discipline dansent en binôme pour des rencontres qui défient les lois de la gravité. Cet été, ils ont également mis sur pied un battle de break sur l'eau. Cela fait partie de l'essence même de la discipline de jouer avec les éléments et de défier les lois physiques. Que ce soit sur l'eau, en l'air ou dans une chambre de 4 m², les b-boys et les b-girls doivent pouvoir s'adapter à n'importe quelles conditions. L'école de break l'a d'ailleurs très bien prouvé en proposant des battles en ligne, réunissant des participants à travers le monde, durant la période de restrictions sanitaires.

Aujourd'hui, les élèves ont la possibilité de voyager, de participer à quantité d'événements, ce qui n'était pas le cas avant. «Le break permet de développer sa personnalité et sa confiance en soi. Il faut du courage pour oser se montrer au centre d'un cercle. Le break développe des qualités qui peuvent être utiles dans la vie de tous les jours en commençant par faire connaissance avec leur corps. Plusieurs enfants pensent qu'ils ne réussiront jamais à faire tel ou tel mouvement. Nous sommes là pour leur prouver le contraire.» AK

Sortir de la salle de cours pour vivre le break

«L'objectif de ce concours est de donner l'opportunité aux enfants de sortir des cours de break pour vivre un véritable événement de b-boying et de b-girling. Il s'agit d'un moment de partage et de rencontre avec d'autres enfants», relève Artur Libanio, cofondateur de l'école de break Groove, sise à la route des Falaises 21. La force de l'événement tient dans le nombre de catégories qu'il propose. En effet, les enfants peuvent évoluer à leur niveau face à des enfants du même âge. Cette 13e édition réunira des filles et des garçons de toute la Suisse. «Notre école de break a pour but de donner aux élèves des outils, afin qu'ils puissent développer leur propre style en y apportant leur personnalité, leur originalité. Chacun-e s'approprie les mouvements de base et les revisite à sa manière. Dans un cercle, rien n'est chorégraphié à l'avance. Les b-boys et b-girls laissent parler leur créativité», explique Artur Libanio.

Autre discipline, même état d'esprit

«Les danseurs et danseuses de break évoluent au sol, tandis que les danseurs et danseuses hip-hop restent debout», expose le Neuchâtelois Maxime Jeannerat, membre de Pharaon Crew. L'association qui réunit des danseurs d'horizons divers met sur pied ce samedi 13 novembre à la Case à chocs un battle de danse hip-hop freestyle, c'est-à-dire un cercle dans lequel s'affrontent les danseurs et danseuses un contre un en laissant libre cours à leur imagination. Les quatre finalistes seront opposés à quatre danseurs invités en provenance de Suisse, d'Allemagne et de Slovénie. «Le public recevra une belle décharge d'énergie. C'est aussi très divertissant de voir les danseurs et danseuses se livrer, lâcher prise», relève Maxime Jeannerat, qui étudie la danse contemporaine à Salzbourg, en Autriche. La force de l'événement tient aussi du fait que les participant-e-s ne chorégraphient pas leur passage à l'avance, ils improvisent en faisant appel à leur seule créativité pour bouger en rythme sur la musique.

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

imprimer - éditer
c'est chez Messeiller!

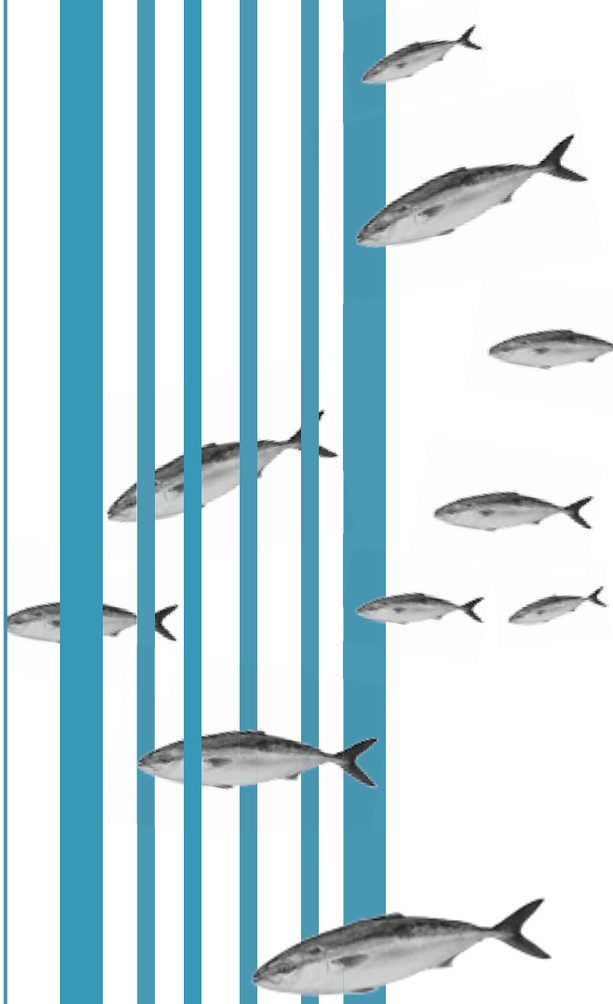

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre
communication!
079 408 56 05
Route des Falaises 94
2000 Neuchâtel

Editeur du Bulcom
BULCOM

OFFRES D'EMPLOI

Consultation des offres détaillées et postulation sur **www.neuchatelville.ch/offres-emploi**
Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, Tél. 032 717 71 47.

La Ville de Neuchâtel met au concours plusieurs postes de

Stagiaires MPC – Rentrée 2022

Services: Service de l'action sociale et de l'intégration professionnelle (Agence AVS/AI), Service des ressources humaines, Théâtre du passage, Musée d'art et d'histoire, Muséum d'histoire naturelle, Dicastère du développement territorial, de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti.

➜ Délai de postulation: **au plus vite!**

Le Dicastère du développement territorial de la Ville de Neuchâtel met au concours un poste d'

Urbaniste chef-fe de projet à 80-100%

pour une durée déterminée de décembre 2021 à juillet 2022

Votre mission: Le-la titulaire du poste se verra confier les missions suivantes: participer à l'élaboration de projets urbanistiques et d'instruments de planification du territoire à l'échelle communale et régionale (plans directeurs, plans d'aménagement, plans de quartier); coordonner et assurer le suivi de mandats à des bureaux privés, en appui des responsables; élaborer des cahiers des charges pour des planifications et des projets d'aménagement d'espaces publics; établir à l'interne des concepts et des projets d'aménagement d'espaces publics; élaborer des prises de position sur des planifications supérieures (conceptions directrices, plans directeurs, nouvelles réglementations, etc.).

➜ Délai de postulation: **14 novembre 2021.**

Suite au mandat attribué par la commune de Val-de-Ruz à la Ville de Neuchâtel, le Dicastère de la sécurité met au concours un poste d'

Agent-e de sécurité publique à 100%

Mission: Rattaché-e au secteur de la Côte, vous assumez avec vos collègues les tâches sécuritaires sur le territoire de la commune de Val-de-Ruz, vous procédez au contrôle du stationnement, ainsi qu'aux missions de proximité et vous notifiez des actes officiels. Lors de manifestations, vous contribuez à la gestion du trafic. Vous patrouillez sur l'ensemble de la commune à pied, à vélo ou en voiture et répondez aux demandes citoyennes. Vous assurez des tâches préventives dans le cadre des campagnes de prévention et d'éducation routière. Lors de missions particulières, vous pouvez être mobilisé-e au profit des secteurs de la Ville de Neuchâtel.

➜ Délai de postulation: **14 novembre 2021.**

Suite au départ à la retraite de la titulaire du poste, le Dicastère de l'action sociale de la Ville de Neuchâtel recherche, pour son office de l'aide sociale, un-e

Secrétaire à 70-80%

Mission: Appelé-e à travailler au sein du Service de l'aide sociale et ayant pour tâche de participer administrativement au suivi de dossiers d'aide sociale, vous effectuerez des activités de secrétariat, de gestion électronique des documents et ponctuellement de remplacements au sein de la réception générale du Service. En regard de réformes cantonales annoncées, ces activités pourraient évoluer.

➜ Délai de postulation: **14 novembre 2021.**

ENQUÊTES PUBLIQUES

Demande de Monsieur Gavin McKinlay, architecte à Fribourg (bureau mha architectes Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Changement des garde-corps de balcons à la rue de la Dîme 88, article 1731 du cadastre de La Coudre, SATAC 112485, pour le compte de la Société Nego project Sàrl. Les plans peuvent être consultés du 12 novembre 2021 au 13 décembre 2021, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Thierry Bieler, architecte à Bevaix (Atelier d'architecture Bieler Thierry), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'une place de parc extérieure à la rue Pierre-de-Vingle 7, article 8992 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 112524, pour le compte de Madame Martine Seghetto et Monsieur Jacques Borloz. Les plans peuvent être consultés du 12 novembre au 13 décembre 2021, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Ralph Howald, architecte à Valangin (bureau RMoved SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Assainissement de balcons à la rue de Fontaine-André 16, article 11505 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 112538, pour le compte de la Société KLS Immo SA. Les plans peuvent être consultés du 12 novembre au 13 décembre 2021, délai d'opposition.

➜ **NOUVEAU: Les plans des projets mis à l'enquête publique peuvent désormais être consultés sur le SITN, à l'adresse www.sitn.ne.ch. Les dossiers complets peuvent être envoyés par mail sur demande (peco.vdn@ne.ch) ou consultés directement à l'Office des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

OFFICE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

QUAI OSTERVALD

Une patinoire au sud du Collège latin

Ce sera l'une des animations-phare de cet hiver à Neuchâtel: une grande patinoire prend forme ces jours sur le quai Ostervald. Préparez déjà vos patins, mais patientez encore un brin avant de profiter de la «Plage de Glace» et de son ambiance qui s'annonce magique: rendez-vous le 18 novembre pour en savoir plus, découvrir le programme des animations de fin d'année en ville à l'occasion d'une conférence de presse, et le 26 pour vous élancer!

Urgences et permanences

POLICE: 117

SERVICE DU FEU: 118

URGENCES SANTÉ ET AMBULANCE: 144

HÔPITAL POURTALÈS ET MATERNITÉ
Tél. principal: 032 713 30 00
Urgences adultes: 032 713 33 00
Urgence pédiatrique: hotline 24 h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48

HÔPITAL DE LA PROVIDENCE
Tél.: 032 720 30 30
Centre d'urgence psychiatrique (CUP): 24 h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.
Permanence médicale: en cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, tél 0848 134 134.
Pharmacie d'office: la pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro de service d'urgence 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD, MAINTIEN À DOMICILE
Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de Nomad (alo.nomad): tél. 032 886 88 88 les jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h et samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30.
Informations complémentaires sur www.nomad-ne.ch.

VITEOS SA
Electricité, eau et gaz, numéro général et urgences: tél. 032 886 00 00.

GROUPE E
Electricité, numéro d'urgence: tél. 026 322 33 44.

Services religieux

Des 13 et 14 novembre 2021

EREN · PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL
Temple du Bas: Di 14, 10h, culte avec pass Covid.
Maladière: Sa 13, 18h, culte Parole & Musique.
Poudrières 21: Ma 16, 14h30, culte en allemand.

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA CÔTE
Temple de Corcelles: Di 14, 10h, culte du Souvenir.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Basilique Notre-Dame: Di 14, 10h et 18h, messes, avec pass Covid, 11h30, messe, sans pass Covid.
Serrières, église Saint-Marc: Sa 13, 17h, messe, avec pass Covid.
La Coudre, église Saint-Norbert: Sa 13, 18h30, messe, sans pass Covid.
Vauseyon, église Saint-Nicolas: Di 14, 10h30, messe sans pass Covid.
Messe en latin: Di 14, 17h, à Saint-Norbert, sans pass Covid.
Mission italienne: Di 14, 10h avec pass Covid, et 11h15 sans pass Covid.
Mission portugaise: horaires disponibles sur www.cath-ne.ch/mission-portugaise
Notre-Dame de Compassion à Peseux: Je 11, 8h30, messe; Sa 13, 17h30, messe; Ma 16, 18h, messe; Me 17, 8h30, messe.
Les messes sans présentation du certificat Covid ont une limitation à 50 personnes maximum.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE
Église St-Pierre à La Chaux-de-Fonds (Rue de la Chapelle 7) Di 14, 10h, célébration.
Église St-Jean-Baptiste à Neuchâtel (Rue Emer-de-Vattel) Sa 13, 18h, célébration; Di 14, 10h, célébration à la Chaux-de-Fonds; Ma 16, 19h30, bible à la carte.

Conformément aux directives du Conseil fédéral, la présentation du certificat Covid et d'une pièce d'identité sont désormais obligatoires pour accéder aux musées, piscines, patinoires et bibliothèques, et ceci dès 16 ans.

Renseignements détaillés sur les sites internet de ces lieux et institutions.

Bibliothèques et services

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE
(Collège latin, Neuchâtel), lecture publique, lu, me, ve 12h-19h, ma et je 10h-19h, sa 10h-16h; fonds d'étude, lu au ve 10h-12h/14h-19h, sa 10h-12h. Tél. 032 717 73 20, bpun.unine.ch/.

BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE PESTALOZZI
(Faubourg du Lac 1, Neuchâtel), du ma au ve 13h30-17h30. Tél 032 725 10 00. www.bibliotheque-pestalozzi.ch.

BIBLIOMONDE BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE ET MULTILINGUE
(Rue de la Treille 5, Neuchâtel), lu, me, je et ve 14h-17h, ma 9h-11h/14h-17h, sa 10h-12h. www.bibliomonde.ch.

BIBLIOTHÈQUE ADULTE PESEUX
(Rue du Temple 1A), ma 9h-12h, me et je 17h-19h. Tél 032 886 59 30.

BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE PESEUX
(Collège des Coteaux, rue du Lac 3), lu 13h30-17h, ma et je 14h-17h, me 8h-10h20/13h30-17h, ve 8h-12h. Tél 032 886 40 61.

COD – CENTRE ŒCUMÉNIQUE DE DOCUMENTATION
(Grand'Rue 5A, Peseux) lu et me 14h-17h30; ma, je et ve 9h-11h30. Tél 032 724 52 80. www.cod-ne.ch.

BIBLIOTHÈQUE DE CORCELLES-CORMONDRÈCHE
(Avenue Soguel 27), lu 9h-12h15 / 13h-15h, ma 15h15-19h, me 14h-18h, ve 13h30-16h30. Tél 032 886 53 18.

BIBLIOBUS À VALANGIN
(Vieux Bourg, place de la Collégiale 7), une fois par mois, prochaine date: 22 novembre de 17h30 à 18h35, se renseigner sur www.bibliobus-ne.ch.

PATINOIRES DU LITTORAL
horaires d'ouverture au public, du me 10.11 au me 17.11: Me 10 patinage 9h-11h30/14h-16h15 et hockey 13h30-16h15; Je 11 et ve 12 patinage 9h-11h30/13h45-16h15 et hockey 13h45-16h15; Sa 13 hockey 12h-13h30 et patinage 13h45-16h30; Di 14, patinage 9h-11h45/13h30-16h30 et hockey 12h-13h30; Lu 15 au me 17 patinage 9h-11h30/13h45-16h15 (me 13h30) et hockey 13h45-16h15 (me 13h30). www.lessports.ch/patinoires. Tél. 032 717 85 53.

PISCINES DU NID-DU-CRÔ
Bassins intérieurs ouverts, tous les détails sur www.lessports.ch/piscines – Tél. 032 717 85 00.

BOUTIQUE D'INFORMATION SOCIALE
(Rue St-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve, 8h30-12h et 13h30-16h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social.neuchatelville@ne.ch.

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE – PLANNING FAMILIAL
(Rue St-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me 13h-18h, je 17h-19h et ve 14h-18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

CONTRÔLE DES HABITANTS
(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer vos arrivée, départ, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu et me 8h30-12h et 13h30-17h, ma 7h30-12h et ap-midi fermé, je 8h30-12h et 13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 20, e-mail: cdh.vdn@ne.ch.

ÉTAT CIVIL
(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture: lu au ve 8h30-12h, sauf ma dès 7h30, l'après-midi sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail: ec.vdn@ne.ch.

SERVICE DE LA PROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ
Depuis le 31 mai, la réception du SPS est définitivement fermée. Pour une autorisation de stationnement, un renseignement lié aux établissements ou à l'octroi du domaine public, rendez-vous sur www.neuchatelville.ch/securite; les objets perdus et l'enregistrement de vos chiens se trouvent au guichet d'accueil de Neuchâtel, rue de l'Hôtel-de-Ville 1; pour tout autre renseignement en lien avec la sécurité, appeler le 032 717 70 70 lu au ve 8h-12h et 13h30-16h30.

GUICHET D'ACCUEIL DE CORCELLES-CORMONDRÈCHE
(Rue de la Croix 7), ma et je 9h30-12h et 13h30-16h30. Tél 032 886 53 00.

GUICHET D'ACCUEIL DE NEUCHÂTEL
(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), lu et me 8h30-12h et 13h30-17h, ma 7h30-12h et ap-midi fermé, je 8h30-12h et 13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 60.

GUICHET D'ACCUEIL DE PESEUX
(Rue Ernest-Roulet 2), lu et me 9h-12h et 13h30-16h30. Tél 032 886 59 00.

GUICHET D'ACCUEIL DE VALANGIN
(Bourg 11), ma 13h30-16h30, ve 9h-12h. Tél 032 857 21 21.

***N+* IMPRESSUM**
Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication
Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, Emmanuel Gehrig
Illustration: David Marchon, Bernard Python, Lucas Vuitel **Secrétariat:** Thierry Guillod **Contact:** Tél. 032 717 77 09 **E-mail:** journal.neuchatel@ne.ch
Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page: impactmedias **Impression et publicité:** Messeiller Lakeside Printhouse, Neuchâtel • Tél. 032 725 12 96 • E-mail: journal@messeiller.ch
Tirage: 30'000 exemplaires.

Le journal *N+* remplace le journal *Vivre la ville*, qui était distribué avant la fusion aux habitant-e-s de la ville de Neuchâtel. En tant que journal officiel, il est distribué dans les boîtes aux lettres et cases postales de tous les ménages et entreprises de la commune, même sur celles qui ont un autocollant «Pas de publicité».

Vous ne l'avez pas reçu? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 753 51 60. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch. Merci de votre collaboration!

Suivez les guides !

Expo Plantes médicinales, dernières semaines !

Oui, c'est toujours ainsi: la visite des expositions temporaires ne se programme pas, mais le temps file et c'est déjà fini! L'exposition «Plantes médicinales. Infusions des savoirs» fermera ses portes le 12 décembre. Profitez ainsi des derniers beaux jours d'automne pour découvrir les 13 postes dans le parc du Jardin botanique. Pour rappel, au premier étage de la villa, vous pouvez réserver gratuitement l'exposition durant une heure pour vous-même et votre famille, de 1 à 10 personnes. Pour cela, il suffit de contacter l'institution à l'adresse jardin.botanique@unine.ch ou au 032 718 23 50 / 53. Vous aurez ainsi le privilège de parcourir les quatre salles de l'exposition à votre rythme et de découvrir les interviews filmées de cinq thérapeutes qui utilisent les plantes pour soigner.

→ **Jardin botanique**
Ouvert lundi-dimanche de 12 h à 16 h
www.jbneuchatel.ch

Henry Brandt, photographe et cinéaste

Pour la première fois, une grande exposition est consacrée au Neuchâtelois Henry Brandt (1921-1998), dont on célèbre cette année le centenaire de la naissance. Le parcours fait découvrir l'œuvre de cette figure majeure du cinéma suisse, auteur de documentaires inégalés sur l'Afrique et la Suisse, et met en lumière sa production photographique, encore largement méconnue. Le vernissage a lieu ce samedi à 17h au Musée d'art et d'histoire.
Henry Brandt a été le précurseur visionnaire du nouveau cinéma suisse. Témoin privilégié d'un monde en mutation, il a su saisir les grands enjeux de la société de son temps, des années 1950 à 1980: éducation, vieillissement de la population, menace écologique, xénophobie, société de consommation, inégalités entre les régions du monde.

→ **Musée d'art et d'histoire**
Ouvert mardi-dimanche, de 11 h à 18 h
www.mahn@ne.ch

Mirages de l'objectif : Henry Brandt au MEN

Alors que Musée d'art et d'histoire vernit sa grande exposition sur Henry Brandt, commémorant ainsi le 100e anniversaire de la naissance du cinéaste neuchâtelois, le Musée d'ethnographie vous propose de découvrir en complément l'exposition «Mirages de l'objectif».
Celle-ci met en scène des photographies prises en marge du tournage des *Nomades du soleil*, son célèbre film réalisé au Niger en 1953. Ces images questionnent durablement la mise en scène de l'altérité et la construction des représentations.
Visible en libre accès dans le parc du musée jusqu'au printemps 2022, l'exposition s'inscrit dans une série d'événements qui se décliner-ont tout au long de l'année en Suisse autour de l'œuvre d'Henry Brandt.

→ **Musée d'ethnographie**
Ouvert mardi-dimanche, de 10 h à 17 h
www.men.ch

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Deux cents champignons dans les collections

En cette période automnale, le champignon est de retour dans nos forêts et surtout dans nos assiettes. Mais pas seulement! Savez-vous qu'on peut trouver plus de 200 espèces de champignons au Muséum? Bien évidemment, ils ne poussent pas dans le coin des salles mais reposent, lyophilisés, au cœur des collections.
La mycologie faisant partie intégrante des sciences naturelles, ces spécimens, majoritairement collectés entre les années 70 et 90 dans le canton, ont été soigneusement rangés. Mais une grande partie n'avait jamais été déterminée, rendant difficiles leur documentation et valorisation pour des études scientifiques ou des projets d'expositions. Pour y remédier, le Muséum a fait appel à une spécialiste en mycologie qui a entrepris, sur plusieurs jours, ce travail laborieux de reconnaissances des champignons anonymes. Ainsi grâce à ce travail de conditionnement, photographie et détermination, la collection est prête pour son déménagement prévu en 2023.

→ **Ouvert ma-di de 10 h à 18 h**
www.museum-neuchatel.ch

CENTRE DÜRRENMATT NEUCHÂTEL

Spectacle d'Omar Porras et Salon Dürrenmatt

Moment fort du centenaire Dürrenmatt, le CDN présente une adaptation d'Omar Porras du célèbre discours «Pour Václav Havel», dans lequel Friedrich Dürrenmatt compare la Suisse à une prison. Le spectacle sera joué le 19 novembre à 17h et 19h30, le 20 novembre à 17h et 19h30 et le 21 novembre à 11h et 15h30. Entrée libre, réservation indispensable à: reservation.cdn@gmail.com.
En préambule aura lieu le 17 novembre à 18h un Salon Dürrenmatt sur l'engagement citoyen de Friedrich Dürrenmatt, avec Pierre Dürrenmatt, Omar Porras, Son Excellence Mme Kateřina Fialková, Son Excellence M. Philippe Guex et la directrice du CDN Madeleine Betschart. Entrée gratuite, sans réservations.
Ces événements s'inscrivent dans le cadre du finissage de l'exposition «Friedrich Dürrenmatt et le monde – Rayonnement et engagement», à voir encore jusqu'au 21 novembre.

→ **Ouvert me-di de 11 h à 17 h**
www.cdn.ch

CHOCOLATISSIMO EXPLOSION DE SAVEURS

Pour le plaisir des papilles

Le festival 100% chocolatiers neuchâtelois a ouvert ses portes samedi. Fidèle au rendez-vous, le public a dégusté les douceurs confectionnées par les artisans chocolatiers et admiré les pièces montées des apprenti-e-s sur le thème de la bande dessinée. Les plus petits ont eu la chance de participer à des ateliers gourmands. La fête du chocolat se prolonge jusqu'au 13 novembre avec un riche programme d'animations culturelles et savoureuses.

→ Chocolatissimo
à découvrir jusqu'au 13 novembre au Péristyle de l'Hôtel de Ville
et jusqu'au 14 pour certaines animations.
Infos sur www.chocolatissimo.ch

1. La fontaine à chocolat accueille les petits et grands gourmands.
2 Les enfants ont des étoiles plein les yeux et l'eau à la bouche, devant tant de douceurs.
3 Un calimero géant accueille les visiteurs dans le Péristyle de l'Hôtel de Ville.
4 Les familles étaient nombreuses à venir admirer les pièces montées des apprenti-e-s.
5 Apprentie chez Wodey-Suchard, Ivana Ciancia a fabriqué un Picsou tout chocolat.